



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 16 décembre 2024**

Date de la convocation : mardi 10 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU (excusé du n° 5 au n° 12), M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN (excusée du n° 6 au n° 24), M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, Mme Néjia BOUCHANNAFA, M. Gilbert DANAN, Mme Stéphanie DUMAS (présente du n° 1 au n° 3), M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUHEYTO, M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Frédéric DAVAN, M. Sébastien AYERDI, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Marie MOULINIER, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, M. Antoine CHEVALIER, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT (présente du n° 1 au n° 25), M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER, Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (pouvoir à Mme Françoise MARTEEL), M. Mohamed AMARA (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), M. Pierre DUDOUET (pouvoir à M. Régis LAURAND), Mme Lise ARRICASTRE (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), Mme Camille LE DELLIOU (pouvoir à M. Antoine CHEVALIER), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE du n° 4 au n° 36), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO du n° 26 au n° 36)

Étai(en)t excusé(es) :

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 6 Budget primitif 2025 du budget annexe des parkings

Rapporteur : M. Jean-Louis PERES

Mesdames, Messieurs

Le budget primitif 2025 du budget annexe des parkings s'élève à 7 085 000 € en mouvements réels qui se décomposent de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	3 460 000 €	1 585 000 €
FONCTIONNEMENT	3 625 000 €	5 500 000 €
TOTAL	7 085 000 €	7 085 000 €

La section de fonctionnement

Les produits : 5,50 M€

Le niveau des recettes de fonctionnement est prévu en hausse par rapport au BP 2024 (+10% soit + 500 K€). Cet ajustement à la hausse des recettes se base sur les produits constatés en 2023 (5,5 M€) et sur les neuf premiers mois de 2024. Il intègre également les recettes des deux parkings du Pôle d'échanges multimodal.

Par ailleurs, et pour rappel, le budget annexe des parkings prend en charge la totalité des coûts d'énergie du site des Halles avant de refacturer à la SPL Halles et République la consommation lui incombant. Cette refacturation est anticipée en baisse en 2025 en lien avec la diminution des coûts de l'énergie.

Les charges : 3,63 M€

Les dépenses de fonctionnement sont anticipées en légère hausse de BP à BP (+0,1% soit + 5K€). Cette maîtrise est notamment rendue possible par un budget dédié aux charges de personnel à 1,7 M€ en baisse de 50 K€ conformément à la dépense réellement constatée sur l'exercice 2024 (CA anticipé de 1,63 M€ pour un budget primitif voté de 1,75 M€).

Les charges à caractère général, à 1,6 M€, sont attendues en légère hausse de 40 K€ (+2,6%) en lien avec le niveau d'inflation.

La hausse des dépenses de fonctionnement s'explique par une provision plus importante en 2025 sur les admissions en non valeur et les charges exceptionnelles (+ 15 K€).

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement : 3,46 M€

En 2025, un budget de 1,96 M€ est proposé pour les dépenses d'équipement. Il permet de prévoir une enveloppe de :

- 1,1 M€ pour financer la fin du chantier des travaux d'étanchéité sur le parking des Halles,
- 440 K€ pour rénover le parking Clémenceau notamment en lien avec le projet de végétalisation de la place,
- 420 K€ pour les autres dépenses d'investissement concernent l'acquisition de matériels ainsi que les travaux courants d'entretien des parkings existants (réparations et remplacements des bornes et horodateurs, signalétique, peinture, ...).

Un budget de 1,50 M€ est par ailleurs dédiée au remboursement du capital de la dette.

Les recettes d'investissement : 1,59 M€

Les recettes d'investissement sont constituées du montant de l'emprunt d'équilibre.

délibéré page suivante

Après avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 9 décembre 2024, et conformément au débat d'orientations budgétaires du 25 novembre 2024, il vous appartient de bien vouloir adopter le budget primitif 2025 du budget annexe des parkings arrêté aux montants indiqués ci-dessus.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU